

Juillet/Août 2022

SOMMAIRE

sanitaire

- Traitement VARROA
- Calendrier de traitements anti-varroa

Pensum Juillet / Août

Le coin botanique

- Le CLERODENDRON

Formation continue T.S.A



Contacts GDSA 73

Président

Fred Féaz
Le Four
73300 HERMILLON
fred.feaz@gdsa73.fr
(06-22-05-14-91)

Vice-Présidente
Yanne NEVEJANS

Trésorière
Edith CHARIGLIONE
ec.hermillon@gmail.com

Trésorier adjoint
Kleber LUYAT
kluyat@gmail.com

Secrétaire
Cyril VALLIER
cyril.vallier@gdsa73.fr

Secrétaire adjoint
Eric ALDEGHERI
ericaldegheri@gdsa73.fr

Vétérinaire conseil
Dr Claude GOTTARDI
g2cdjm@gmail.com

Animateur réseau Frelon
Yves BONNIVARD
Yves.bonnivard@laposte.net

Animateur réseau Aethina
Joseph FABIANO
josephfabiano@wanadoo.fr

LA D.D.C.S.P.P.

321 chemin des moulins
BP 91113
73011 CHAMBERY CEDEX
(04-56-11-05-77)

Retrouvez toutes les informations du GDSA 73
Sur notre site internet

www.gdsa73.fr

Equipe de rédaction :

Cyril VALLIER : cyril.vallier@gdsa73.fr / Joseph FABIANO : josephfabiano@wanadoo.fr

Préconisations de traitement des colonies d'abeilles contre le varroa

Yanne Nevejans - Docteur Vétérinaire
Vice-Présidente du GDSA

Actuellement, il existe 7 médicaments vétérinaires ayant une AMM (Autorisation de Mise sur le Marché) pour les abeilles en France proposé par le GDSA 73. Il s'agit exclusivement de médicaments acaricides destinés à tuer le parasite *Varroa destructor*. Il n'existe en effet aucun médicament autorisé pour lutter contre les autres maladies de l'abeille (nosémose, loque américaine...). Il est à noter que les antibiotiques sont interdits et inefficaces dans la lutte contre la loque américaine car ils sont sans effet sur les formes de résistance de la maladie que sont les spores. Les différentes substances actives composant les médicaments avec AMM pour les abeilles et indiqués dans la lutte contre la varroose sont :

- l'amitraz (APIVAR_{ND}, APITRAZ_{ND}),

APIVAR®



- l'acide oxalique (API-BIOXAL_{ND}, OXYBEE_{ND}),



- l'acide oxalique + l'acide formique (VARROMED_{ND}),



- le tau-fluvalinate (APISTAN_{ND}),



- le thymol + camphre + huiles essentielles + eucalyptus (APILIFE VAR_{ND}).



Seule l'AMM permet de garantir, dans les conditions normales d'utilisation, l'efficacité du médicament, son innocuité pour l'abeille, pour l'utilisateur et pour l'environnement, ainsi que la sécurité du consommateur.

Ceci explique que seuls les médicaments disposant d'une AMM pour les abeilles (listés ci-dessus) sont autorisés pour traiter les colonies d'abeilles contre *Varroa destructor* ou pour effectuer un contrôle d'efficacité de traitement ou un dépistage de la varroose.

Par conséquent, tous les autres produits à base d'une des substances actives décrites ci-dessus mais ne possédant pas d'AMM pour les abeilles sont interdits. C'est le cas par exemple du TAK-TIC_{ND} (à base d'amitraz), qui dispose d'une AMM pour bovins, ovins, caprins et porcins, et qui est interdit d'utilisation en apiculture. De même l'acide oxalique officinal (de pharmacie) ne peut être utilisé en apiculture dès lors qu'il existe des médicaments avec AMM pour les abeilles à base d'acide oxalique (API-BIOXAL_{ND}, OXYBEE_{ND}). Par ailleurs, il est interdit d'utiliser l'acide oxalique du commerce (**magasin apicole ou de bricolage**) dans la lutte contre la varroose car ce n'est pas un médicament vétérinaire. Il en va de pair des produits phytosanitaires (comme le KLAR-TAN_{ND} à base de tau-fluvalinate).

Tout apiculteur doit tenir un registre d'élevage dans lequel il notifie entre autres les traitements effectués sur ses colonies (nom du médicament, date de début et de fin de traitement, quantité administrée, ruchers concernés). Seuls les apiculteurs qui réservent exclusivement le miel produit à la consommation familiale proche, sont dispensés de cette obligation.

Dans tous les cas l'utilisation de médicaments avec AMM pour les abeilles doit se faire dans le respect des modalités d'utilisation préconisées par le fabricant. Si l'on prend l'exemple des lanières d'APIVAR_{ND}, elles doivent être placées entre les cadres (2 lanières par ruche), au niveau du couvain, après la récolte d'été. **Les lanières doivent être laissées en place 10 à 12 semaines et repositionnées au coeur de la grappe d'abeilles au bout de 5 semaines. L'apiculteur doit absolument retirer les lanières au maximum 12 semaines après la pose, les laisser dans la ruche tout l'hiver est à proscrire, en effet cette pratique peut poser des problèmes de toxicité pour les abeilles, mais aussi de résidus dans les produits de la ruche et de résistance de *Varroa destructor* à l'amitraz.**

Il est fortement recommandé à chaque apiculteur de réaliser des suivis du niveau d'infestation de ses colonies par *Varroa*, pour qu'il puisse agir en conséquence en cas d'infestation importante. Ce suivi peut être réalisé de différentes façons : suivi des chutes de *Varroa* sur lange (chutes naturelles ou pendant un traitement), comptage des varroas après passage des abeilles au sucre glace, ou après lavage des abeilles à l'alcool, ou après anesthésie des abeilles au gaz carbonique, comptage des varroas dans le couvain de mâles.

En fonction du niveau d'infestation, de la saison et de la force de la colonie, un traitement complémentaire au traitement de fin de saison peut être nécessaire. Par exemple, l'utilisation de l'acide oxalique est conseillée en cas d'infestation importante avant ou après le traitement à l'amitraz. Dans ce cas, il faut bien suivre les recommandations du fabricant : le traitement à l'acide oxalique (API-BIOXAL_{ND}, OXY-BEE_{ND}), doit se faire HORS COUVAIN, donc soit après la récolte d'été et après encagement de la reine pendant 25 jours, soit pendant l'hiver (en décembre ou janvier).

Des comptages de chutes journalières de *Varroa* sur lange graissé révélant la chute de plus d'un varroa par jour en novembre indiquent la réalisation d'un traitement complémentaire à l'acide oxalique en décembre.

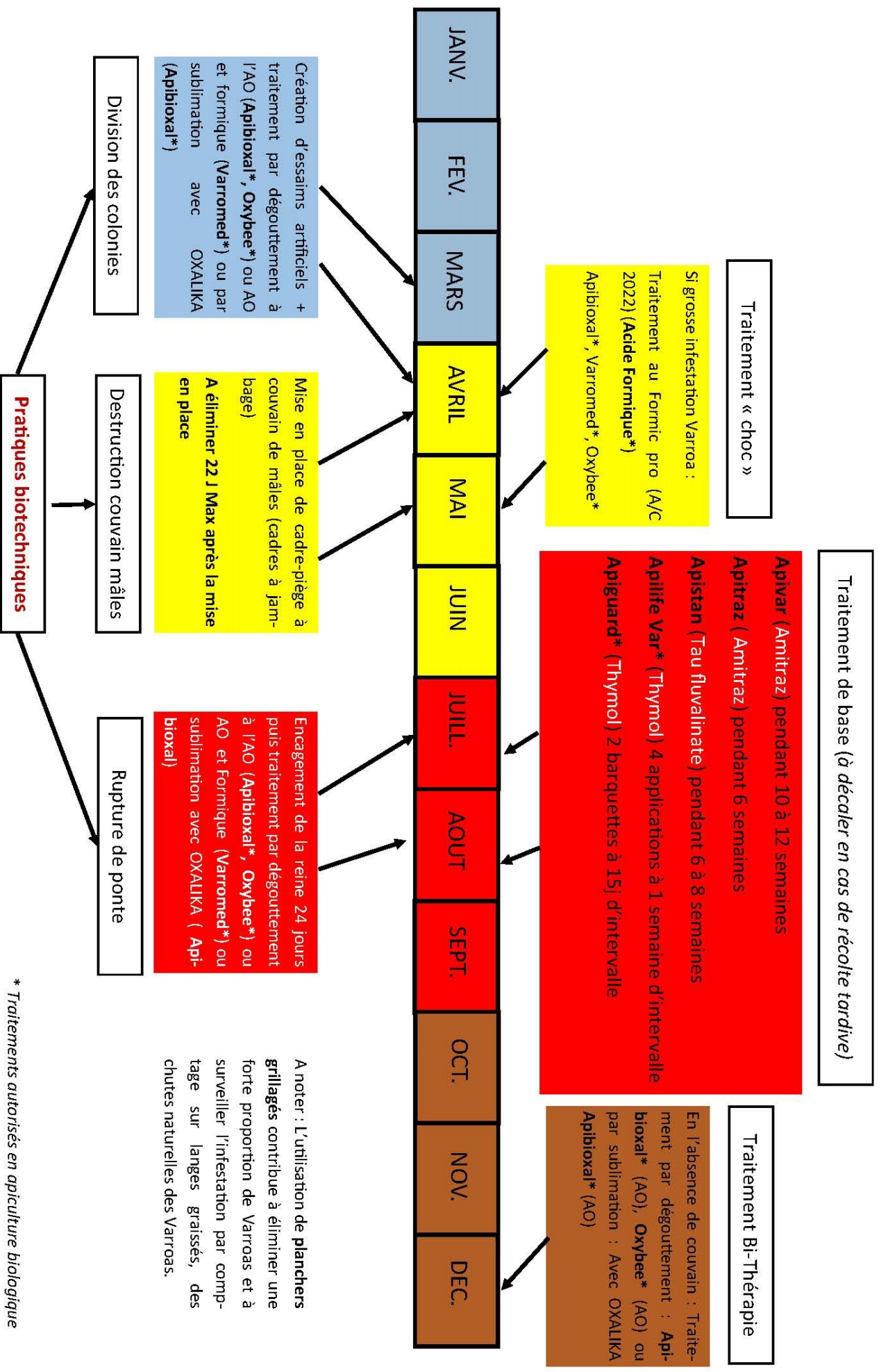
L'acide oxalique peut s'utiliser par sublimation (sous forme gazeuse, avec l'API-BIOXAL_{ND}) ou par dégouttement (sous forme liquide, avec l'API-BIOXAL_{ND} ou l'OXYBEE_{ND}). Le traitement par sublimation ne doit être réalisé qu'une fois par an (traitement non recommandé en été). L'apiculteur qui fait le choix du traitement par dégouttement doit le pratiquer au maximum deux fois par an (hiver et/ou printemps/été), en effet il ne faut réaliser qu'un seul traitement par génération d'abeilles. Dans les deux cas (sublimation et dégouttement), les traitements multiples à une semaine d'intervalle sont à proscrire car ils peuvent avoir des effets toxiques sur les abeilles. En hiver, l'application par dégouttement se fera à une température extérieure de 7 à 10°C (à cette température il n'y a pas de risque pour la colonie car il n'y a plus de couvain), par application de 5 ml d'un mélange de solution d'acide oxalique et de sirop, dans chaque espace inter-cadre occupé par les abeilles, sans dépasser 50 mL (avec l'API-BIOXAL_{ND}) ou 54 mL (avec l'OXYBEE_{ND}) par colonie.

Notons que les méthodes biotechnologiques sont également vivement conseillées, elles sont complémentaires des traitements chimiques et peuvent permettre une diminution significative du niveau d'infestation par *Varroa destructor*. Il s'agit par exemple de l'élimination du couvain de mâles dès le printemps (le couvain mâle contient plus de varroas que le couvain femelle), de la destruction thermique du couvain, de l'essaimage artificiel (à l'origine d'une rupture de ponte et donc d'une diminution de la pression d'infestation par *Varroa*).

En conclusion, pour lutter efficacement contre les maladies de l'abeille tout en préservant la santé des abeilles, de l'apiculteur et du consommateur, **les pratiques suivantes sont à proscrire** : utilisation de produits qui ne sont pas des médicaments (ex : KLARTAN_{ND}, acide oxalique officinal ou du commerce), usage de médicaments ne possédant pas d'AMM pour les abeilles (ex : TAK-TIC_{ND}), importation de médicaments non autorisés en France mais autorisés dans d'autres pays, utilisation d'antibiotiques. **En cas de non-respect des règles d'usage, il peut y avoir un risque en terme de santé publique (ex : présence dans les produits de la ruche de résidus de substances chimiques, suite à un mésusage de produits ou de médicaments). L'apiculteur s'expose alors à des sanctions administratives et/ou pénales.**

Calendrier de lutte contre le Varroa

Nous recommandons de n'utiliser que des produits avec une AMM et de les appliquer dans le strict respect des posologies et des protocoles recommandés (cf caractéristiques des produits)



* Traitements autorisés en apiculture biologique

Pensum

Par Claude TIBERI

Période de récolte des hausses

C'est une opération que l'apiculteur appréhende : les abeilles voient le fruit de leur labeur disparaître, plus de réserve, que vont-elles devenir alors que les rentrées de nectar et de pollen se réduisent de jour en jour ?

L'apiculteur est devenu un prédateur ! Elles vont défendre chèrement leur bien.

Pour l'apiculteur, plusieurs méthodes sont à sa disposition, il faut choisir la plus rapide et la moins traumatisante pour la ruche :

La méthode ancestrale :



La brosse et l'enfumeur. Positionner une hausse vide à côté de la ruche et extraire cadre après cadre de la hausse pleine, brosser les abeilles sur chaque côté et l'introduire rapidement dans la hausse vide, obturer celle-ci avec un couvercle ou un tissu. Ainsi de suite pour l'ensemble des rayons. Opération longue qui très rapidement met de l'animation dans le rucher et l'intervenant doit être bien protégé, sinon gare aux piqures !

A éviter autant que possible, à moins d'avoir très peu de ruches à traiter.



Le souffleur thermique ou électrique :



Il a l'avantage d'obtenir rapidement des hausses exemptes d'abeilles. Mais outre le bruit pour le souffleur thermique, le rucher devient rapidement un enfer, avec des milliers d'abeilles en vol et au sol, avec le risque d'en écraser.

Méthode à proscrire si le rucher se situe près des habitations ou de chemins fréquentés !

Le chasse-abeilles classique. :



Un soir, on vient intercaler le chasse-abeilles entre le corps et la hausse. Il est conseillé de faire cette manipulation à deux, elle est rapide et il n'est pas nécessaire d'utiliser l'enfumeur. L'apiculteur revient récupérer facilement sa hausse, douze à dix-huit heures après : il reste en général quelques abeilles que l'on peut emmener au local d'extraction ou bien utiliser le souffleur. Il ne faut pas laisser le chasse-abeilles au-delà de vingt-quatre heures, maximum, car les abeilles retrouvent le chemin de la hausse !

Cette méthode est moins stressante pour la ruche et aussi pour l'apiculteur...

Méthode avec chasse-abeilles modifié :

Chasse-abeilles présenté dans « INFO REINES » n°134, on remplace la plaque (de contre-plaqué ou autre) sur lequel est fixé le « losange filtre » séparant la hausse du corps par une grille de réunion « Nicotplast ».

Cette grille aérée permet de conserver la même atmosphère dans le corps et dans la hausse : température, humidité et surtout odeur. Les abeilles sont moins agressives. A tester.

Pour compléter le travail au rucher, il faut impérativement en même temps que le démarrage du traitement anti-varroa, apporter un nourrissage conséquent à chaque ruche, une dizaine de kilogrammes d'un sirop 50 /50, pour calmer et refaire les réserves de la colonie. Cet apport massif de sirop va inciter la reine à reprendre sa ponte.

Autres points à prendre en compte :

Enlever les hausses lorsque 90% des surfaces des rayons sont operculées, sinon le miel risque d'avoir un taux d'humidité supérieur à 18 %, et peut travailler lors de sa conservation. Le prix des réfractomètres a bien baissé et est maintenant abordable, son investissement est conseillé !



Si vous n'avez pas intercalé une grille à reine entre le corps et la hausse, vous risquez de retrouver du couvain dans la hausse, dans ce cas repousser l'opération et attendre que le couvain soit éclos.

Extraction du miel : il faut stocker et extraire dans un local fermé, avec un taux d'humidité le plus réduit possible, le miel risquant d'absorber cette humidité. Si nécessaire, apporter un chauffage d'appoint pour obtenir une température de 24 à 26 °C.

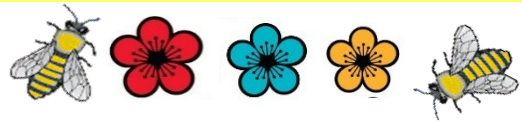
Ce local doit être propre et équipé d'un point d'eau pour se laver les mains.

Le miel extrait doit être filtré à la sortie de l'extracteur et entreposé pendant quelques jours dans un maturateur afin que les impuretés restantes et les bulles d'air remontent en surface avant la mise en pots.

-Stockage des hausses jusqu'à leur prochaine utilisation.

Avant le stockage, l'apiculteur doit vérifier tous les cadres, les nettoyer du restant de cire et de propolis, mettre à la réforme les cadres ayant contenu du couvain ou du pollen qui conduisent au développement de la teigne. Empiler les hausses les unes sur les autres, en laissant un espace au-dessous, fermé par une grille pour empêcher souris ou autres animaux d'élire domicile, compléter la pile par une hausse vide et une grille d'aération. Cet ensemble doit constituer une « cheminée ». Il est nécessaire de faire brûler dans une coupelle la moitié d'une mèche de soufre, en prenant des précautions contre l'incendie, disposer une plaque métallique sous la mèche pour éviter que le soufre en fusion vienne brûler les rayons, opération à bien surveiller !

Abeilles et miels ... en Fleurs



La plante du mois

CLERODENDRUM TRICHOTOMUM : l'arbre du clergé, l'arbre de la chance ...

Voilà une floraison originale, exotique ! Fleurs aux belles couleurs, parfumées, attirant papillons et insectes butineurs.



Si le genre compte plus de 400 espèces vivantes souvent sous les tropiques donc fragiles au froid, il faut donc choisir des variétés plus rustiques natives d'Asie au climat tempéré (Chine, Japon , Corée) comme *Clerodendrum trichotomum* (-17°C) ou *bungei* (-10°C) mais qui repousse après avoir gelé..

En Savoie, ce sera de préférence le trichotomum...



Une floraison belle, abondante, exotique, délicate et très parfumée d'août à septembre en panicules de 15 cm de petites fleurs blanches étoilées très nectarifères. Au début tubulaires, elles s'ouvrent en 5 lobes longs et fins. Les fleurs exhalent un parfum suave de jasmin.

Après la floraison apparaissent une profusion de petites drupes spectaculaires bleu vif, brillants de la taille d'une groseille, serties dans de jolis calices rouges : de vrais bijoux ! Et qui restent très longtemps pour une superbe décoration.



**On lui donne aussi le nom bien mérité de l'arbre aux turquoises !
Simplement magnifique en fruits !**

Les baies donnent un pigment bleu utilisé comme teinture.

Les clérodendrons sont caduques et peuvent atteindre jusqu'à 5/6 m de hauteur maxi en bonne situation.

Les feuilles naissent en avril avec une belle teinte chaude puis verdissent, longues de 15 à 20 cm et larges de 6 à 10 cm arrondies à la base et se terminant en pointe avec des nervures bien marquées. Certaines variétés ont un panachage blanc qui illumine les endroits un peu ombragés.

Seul bémol : **les feuilles dégagent une âcreté particulière bien désagréable.**



Les feuilles au format original lui donnent un accent exotique.

Son nom vient du grec "kleros" : chance, destin et "dendrum" : arbre.

Kleros donne en latin clerus : membre du clergé !

Et Trichotomum alors ??

Tri : parce ce que les ramifications de son inflorescence se divisent toujours en 3.

Tomos pour parties ou morceaux

Au Japon on l'appelle "Kusagi" l'arbre puant et pour les anglophones "Harlequin Glory bower".

Petit arbuste qui porte son houppier naturellement et agréablement arrondi avec une structure peu ramifiée, claire et aérée.

Son bois à l'écorce gris-foncé, un peu sec porte des lenticelles (espèce de pores qui aident l'arbre à respirer) comme le cerisier, le bouleau ...



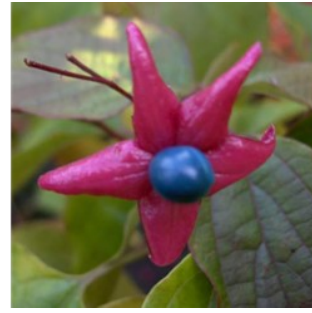
Attention , on vous a ... à l'œil !!!

Il est rustique jusqu'à -17°C , très facile à cultiver et demande peu d'entretien.
Juste une petite taille pour supprimer le bois abîmé et même sévère pour lui donner la forme désirée, pas de problèmes : ***les fleurs viennent sur les pousses de l'année !***

Il s'accommode de tout type de sol bien drainé, riche, pas trop lourd et profond au soleil ou mi-ombre. Il faut quand même le protéger des vents forts.

Sympathique en feuilles, en fleurs, en fruits il n'a qu'un seul tort :

ne pas être assez installé dans nos petits jardins !



SANTE :

Il lui est attribué des vertus curatives : antidiarrhéiques, fébrifuges, analgésiques, antirhumatismales, hypotensives, sédatives...

Dans la pharmacopée traditionnelle des Indes, les tiges florales sont réputées pour leur propriété **antihelminthique** ... (helminthes pour les savants : les vers, donc vermifuge) prescrites pour les infections parasitaires intestinales et traitement de l'hypertension. Son feuillage comestible après cuisson pour supprimer l'odeur aurait une action anti-inflammatoire et aussi pour le traitement de l'asthme.

Moi je préfère les recettes de Mère Grand... utiliser l'ail, les graines de courges, le fenouil, la carotte crue, le curcuma, le clou de girofle, la camomille, la coque de noix verte... mais aussi la choucroute !! mais sans ma garantie...

MULTIPLICATION :

Par semis en avril-juin dans un mélange léger sableux, **chaud et humide**.

Si les graines fraîches germent facilement cela ne réussit pas toujours, le bouturage a de meilleures chances

Par bouturage : Prélèvement de branches de 15/20 cm après la floraison ou en août /septembre, on supprime les fleurs éventuelles et les feuilles sur la base.

Enfoncer de 10/15 cm dans un pot à mi-ombre avec une terre fraîche composée de terreau et sable, **à l'étouffée**, à protéger en hiver.

Attendre que l'arbuste soit bien formé avant de transplanter à l'automne : environ 12-18 mois.

Il est possible de bouturer des morceaux de racines ou par prélèvement de drageon ou rejet de la souche : en automne.

On peut le planter en isolé bien sûr mais aussi avec d'autres variétés.

Pour une plus grande diversité, entourez-le avec des lavatères annuelles ou arbustives, rusticité -10 à -12°C, floraison de juin à septembre avec des couleurs allant du rouge vif, rose, bleu ou blanc.

Elles ressemblent beaucoup aux mauves bien séduisantes qui fleurissent de juin à octobre, de plus les mauves sont comestibles, rusticité de -10 à -25°C suivant les variétés.

Ce sont des plantes mellifères avec hauteur variable entre 0,5 et 1,5 m

Lavatères



Mauves



De croissance rapide avec floraison généreuse, peu d'entretien, envahissantes elles se ressèment ou repoussent toutes seules. ***Elles méritent aussi une place dans notre jardin !!***

Faites-nous part de vos connaissances !

Avez-vous des plantes mellifères ? De belles photos ?

Envoyez vos informations et commentaires à : josephfabiano@gdsa73.fr

Formation T.S.A

Dans le cadre de la formation continue des T.S.A, le GDSA73 a organisé le samedi 02 juillet, une formation suivit et comptage du varroa en partonariat avec Vétô Pharma.

Yannice MAHE de VETÔ PHARMA, fabribant de l'APIVAR est venu rappeler les bonnes pratiques de la mise en œuvre des lanière APIVAR, mais aussi présenter l'Easy Check afin de pratiquer facilement le comptage Varroa.



aussi présenter l'Easy Check afin de pratiquer facilement le comptage Varroa.

Cette formation a été ouverte aux moniteurs des ruchers écoles afin que les bonnes pratiques soient dispensées.

Un mélange de travail et de convivialité a rythmé cette journée. Après un café d'accueil, le Dr Vétérinaire Claude GOTTARDI a remis à 4 de nos 5 nouveaux T.S.A, leur malette de travail ainsi que leur carte d'identité T.S.A.

Bienvenu à :

Bernard FAYE, Patrice BELLONE, Philippe ROCK, Dominique LEQUET et Jean OULD.



